

STAGE DE FORMATION CONTINUE « Escrime sur Ordonnance »

Dans le cadre de la structuration et de la professionnalisation de la pratique, la Fédération Française d'Escrime organise, par le biais de son institut de formation (IFFE), un stage de formation à l'enseignement sur le thème **l'escrime sur Ordonnance**.

Ce module est éligible à la prise en charge par l'AFDAS pour les personnes répondant aux conditions requises.

(Prendre contact avec la responsable administrative de l'IFFE : Madame Maëva LE BLANC – iffe@ffescrime.fr).

LES OBJECTIFS

Ce stage a pour objet de proposer une activité physique complète et adaptée afin de développer les qualités de tous les jours auprès de patients souffrant d'une maladie chronique. Cette activité doit atteindre les buts suivants :

- L'aspect Cognitif : La mémorisation du geste - La mémoire de travail
- L'aspect moteur : - L'ambidextrie - La coordination - La latéralisation - L'appareil sensitif (l'ouïe, le toucher, la vue) - Le schéma corporel - L'amplitude articulaire - La précision - Le développement des habilités motrices
- L'aspect social : - L'activité en groupe - L'entraide – la socialisation
- L'aspect Culturel : - La capacité d'expression
- Évaluation : - L'activité Sportive adapté a-t-elle permis d'avancer vers les objectifs définis précédemment ?

LA DATE ET LE LIEU

Du Lundi 25 au Mercredi 27 novembre 2024
SALLE D'ARMES DE FORGES LES EAUX
ZONE INDUSTRIELLE RUE GUTENBERG

L'accueil aura lieu, à **partir de 10h, le lundi 25 novembre** à partir de à la salle d'escrime rue Gutenberg à Forges les eaux.

Fin de la formation le **mercredi 27/11 à partir de 15h30**

Le lieu d'accueil garantie les conditions de sécurité et le plan d'évacuation est affiché dans la salle d'armes.

Hébergement SOFHOTEL Forges les eaux 57 Rue du Mal Leclerc, 76440 Forges-les-Eaux
02.35.90.44.51

LE COÛT

Le coût total de cette formation s'élève à **360,00 € de frais pédagogiques** pour les 24h de stage et **170 € de frais de pension complète** (hébergement et repas). Le paiement s'effectuera **uniquement par virement bancaire sur le compte de l'IFFE**, avant le début de la formation.

LES INTERVENANTS

- Antonio MEFFE,
- Cyril TAHON,
- Patrick LEFORT,

LES EXIGENCES PREALABLES

- Être licencié(e) à la Fédération Française d'Escrime pour la saison en cours
- Enseignants titulaires d'un diplôme inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles,
- Venir en formation avec son matériel pédagogique complet spécifique à la pratique , matériel informatique et de quoi prendre des notes
- Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Une attestation de présence vous sera délivrée à l'issue du stage.

Publics concernés : les enseignants licenciés FFE, les pratiquants licenciés FFE pour la saison en cours et les maîtres d'armes étrangers.

L'INSCRIPTION

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeixhssIFod83CchN_r6SIDZA4gX5hKbg6F4aNpQy_UL0QLJw/viewform?usp=sf_link

Si le nombre d'inscrits est inférieur à 6, la formation sera annulée, et les inscrits remboursés.

Seules les inscriptions accompagnées du règlement seront prises en compte. Aucun règlement sur place.